

# *Le Cercle du Commerce*

## *Sète - 1836-2024*



*Par Elian Panigada*

*et la contribution d'Alain Todesco*



# Préface

Ce livre a pu être écrit grâce aux « souvenirs » de notre plus ancien sociétaire, Elian Panigada (membre depuis 1960) et qui lors du 160<sup>e</sup> anniversaire du club, en 1996, a retracé la vie de ce Cercle depuis sa création en 1936.

Nous avons apporté notre modeste contribution pour actualiser et compléter la vie de cette vénérable association, qui, en 2024, a atteint l'âge respectable de 188 ans. Son passage du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle ne s'est pas fait, comme vous le verrez, sans turbulence.

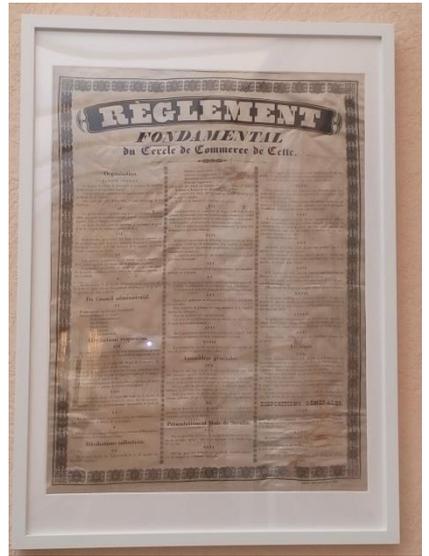
La lecture de ces quelques lignes permettra aux nouveaux membres de découvrir l'histoire de ce Cercle, de s'en imprégner et de participer, nous

l'espérons, à le faire vivre encore de nombreuses années.



Photo la plus ancienne de Cette - 1845





## Le XIXe siècle

Le Cercle du Commerce est parmi l'une des plus anciennes associations Sétoise.



Son acte de création porte la date du 25 mars 1836, comme en témoigne le véritable et précieux parchemin conservé, sous un cadre, dans nos locaux et qui a survécu à la longue histoire de bientôt 190 ans de cette institution. Ce parchemin est le seul document qui nous reste de l'origine de notre Cercle car nous ne possédons aucune autre trace écrite sur les 28 premières années si ce n'est quelques témoignages oraux situant le local d'origine à la Grand'Rue Mario Roustan, vraisemblablement

au-dessus de la pharmacie Villena. Ce qui est certain c'est que ce local traversait jusqu'à la Placette, puisque un témoignage écrit le confirme.

Lors de la Révolution de 1848 des émeutiers ont pénétré dans le Cercle et ont jeté par la fenêtre du mobilier dont la « grande banquette » que certains anciens d'entre nous ont connue et qui est tombée sur la Placette sans se casser. Ce fait a été confirmé dans le procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 janvier 1935 qui mentionne : « Le conseil décide de conserver la banquette bien que défraîchie, car cette banquette est un véritable monument historique « et l'on cite alors l'anecdote de sa défenestration.

La construction de cet immeuble a démarré en 1862 et va durer 2 ans. Le propriétaire était Monsieur Gustave Amadou, banquier associé à messieurs Paul Coste et André Dupuy.

C'est donc bien en 1864 que le cercle occupe ses nouveaux locaux sur le quai de Bosc devenu quai De Lattre de Tassigny après la deuxième guerre mondiale.

A partir de cette date, nous pouvons suivre très fidèlement la vie du club grâce aux procès-verbaux des différentes assemblées générales conservés dans deux superbes livres reliés (dont un a été restauré en 2015).

La lecture de ces textes nous permet également de lire en filigramme la vie de notre ville, de

notre région et même de notre pays. En effet suivant le montant annuel de la cagnotte, on décèle facilement si les membres du cercle dépensaient largement ou parcimonieusement leur argent ce qui témoigne de la facilité ou de la difficulté des temps qu'ils vivent.

C'est ainsi qu'on voit défilier : la crise du phylloxera de 1871 à 1893, la crise viticole de 1907, la crise mondiale de 1929, la première guerre mondiale, le Front populaire de 1936 et enfin la seconde guerre mondiale.

Au travers de toutes ces crises une constante s'impose : c'est la volonté des différents Présidents et des trésoriers de résoudre les difficultés pour boucler leur budget. Seule la dernière décennie du XIX ème siècle, entre

1890 et 1901 échappe à cette règle. On peut l'appeler « l'Age d'or » du Cercle, heureux temps ou les trésoriers de l'époque se frottaient les mains.

Jugez par vous-même :

- 1897 installation du téléphone au Cercle ;  
les recettes s'élevaient à 21 304, 05 Fr et  
les recettes de l'année à 26 406.96 Fr.  
Le coffre-fort au Comptoir d'Escompte  
contenait 81 obligations représentant un  
capital de 35 600 Fr. Pour obtenir la  
valeur actuelle il faut multiplier par 18.64  
puis convertir en euros : résultat 155 000  
euros ! Avec de telles finances on  
comprend mieux pourquoi nos aînés  
pouvaient inviter gratuitement le 6 juillet

1899, l'Amiral et les officiers de l'escadre qui mouillait à cette époque dans le port de Cette. Tous les salons sont mis à leur disposition et les 8 et 9 juillet la façade de l'immeuble reste illuminée pendant la nuit !

- Mais cette période faste est quasiment unique dans la vie de notre Cercle ; en effet dès notre installation en 1864, Mr Bonnet, administrateur, intervient en ces termes : « La question de vie ou de mort pour le Cercle repose sur une augmentation des cotisations ! Faut-il augmenter ? Evidemment non, car en venir à une augmentation, c'est demander la démission d'un grand

nombre de membres : il faut donc faire des économies et trouver des ressources. »

- Vous voyez le refrain est toujours le même, aussi allons-nous assister d'année en année à la prise de mesures visant à réduire les dépenses. Par exemple :
- En 1865 refus de l'achat d'un piano et organisation d'un bal pour faire rentrer de l'argent frais dans les caisses
- 1871 Au lendemain du désastre de Sedan, le nouvel impôt sur le cercle sera payé individuellement par les membres et non par le club ;

- 1872 Assemblée très houleuse : motif renouvellement du mobilier ;
- 1889 achats de nouveaux globes afin de donner plus de clarté et moins de chaleur tout en dépensant moins de gaz grâce au bec AUER.
- Malgré toutes ces mesures les membres veulent garder un certain standing !

L'agent principal, Mr Pujol, gérant du Cercle, est toujours logé au frais du Cercle dans l'appartement derrière la cour, dans laquelle, il lui est interdit d'élever des pigeons, de la volaille et des chiens ; interdit d'y étendre son linge à l'exception de celui du Cercle. Il doit être en mesure de fournir aux membres, soit de jour comme de nuit, pourvu qu'il soit prévenu en

temps opportun, les repas qui lui seront demandés. A partir de 10h il ne doit porter que la veste noire et pantalon rayé et les deux garçons, qui ne doivent pas s'asseoir dans la salle utilisée par les membres, doivent également porter une veste noire.

Quant au portier, qui doit avoir terminé le nettoyage du devant de porte, du vestibule et de l'escalier avant 10h, il devra être à partir de cette heure-là, à la disposition des membres du Cercle et ne pourra s'absenter que pour leur service. Il prend son service à 7 heures l'été et 8 heures l'hiver et il termine à 22 heures.

Pour les jeux, les cartes sont fournies par l'administration ; elles doivent porter la griffe du

Cercle et toutes les parties d'argent exigent des cartes neuves.

Les jeux pratiqués à cette époque sont : le baccara, le chemin de fer, le pharaon, l'écarté, le brelan, le mistigri et le whist.

Le Cercle est abonné à 38 journaux dont : le moniteur vinicole, le Bulletin de Panama, le journal des débats, le journal officiel, le bulletins des halles, la revue britannique, la revue des deux mondes.

Rien de réjouissant dans tout cela mais on y trouve, plus coquin pour l'époque : le Charivari, la vie parisienne, Frou-frou, Sourire, chronique amusante, Pêle-mêle.

Vous voyez malgré les difficultés de trésorerie à certaines époque, le standing est maintenu ; il faut dire aussi que les cotisations payées par les membres propriétaires et fixées par l'assemblée générales du 7 mars 1889 n'étaient pas données : 200 Fr (900 euros) pour droit d'entrée et 125 Fr (600 euros) par an de cotisation, si nous appliquons la même conversion.

Il y avait une distinction entre les membres agrégés et les membres propriétaires : les membres agrégés ne paient que la cotisation ; c'étaient des personnes étrangères à la localité appelées par la nature de leur profession, de leur emploi ou de leur fonction à résider temporairement à Cette.

Ainsi donc le Cercle ne connaîtra pas de grands changements dans sa gestion. Certes avec sagesse, à la suite de la crise du phylloxera, le colonel Courtes demande à l'administration du Cercle, afin de diviser les risques, de ne pas mettre toutes les économies chez le même banquier et c'est donc en 1894 que nous sommes devenus clients de la société Générale, du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompte, Chez Castelnau et Cie, Péridié et Cie, et Dupuy Coste.

Les temps ont changé, nous sommes maintenant uniquement client au Crédit Mutuel (depuis 2015).

L'année 1898 va être un tournant dans la vie de notre Cercle : Mr Amadou, propriétaire, très affecté par la mort de son fils unique de 20 ans s'est retiré de la banque et vit dans sa propriété viticole de Cailles près de Bessan. Il décide de vendre l'immeuble. La crise du phylloxera n'est pas étrangère à cette transaction. Qui achète à ce moment-là à Mr Amadou ? Mr Cartairade, spécialiste de la location de futailles et la vente de bois merrains (utilisé dans la tonnellerie) : activité en plein essor car il faut compenser par des importations massives des vins d'Afrique du nord le déficit de la viticulture locale décimée par le phylloxera.



## Le XX° siècle

Ainsi donc le 19ème siècle s'achève et le 20ème siècle commence dans une ambiance plutôt morose pour notre Cercle ce qui pourrait paraître paradoxal car nous arrivons à la « Belle époque ».

Jugez :

Fin 19° 134 membres ; 1900, 97 membres ; 1903, 93 membres ; 1907, 83 membres (révolte des vigneronns c'est la catastrophe !).

Mr Alfred Doumet, Président, intervient en ces termes lors de l'assemblée générale de 1907 :  
« la situation est loin d'être brillante, elle tient au malaise général du pays et de la ville. Les jeux ont presque disparu, les moralistes en

seront enchantés mais la Caisse reste vide !  
Nos réserves permettront de marcher encore  
deux ou trois ans. Mais après ? En tout cas cela  
prouve que nous avons bien fait de faire des  
économies du temps de notre prospérité ! »

1908 : 70 membres ; pour la première fois depuis la création du cercle les cotisations, les cartes, la corbeille n'ont pas rapporté un centime au cours de l'année. **Est-ce la fatigue morale qui engendre la fatigue physique ou le vieillissement des membres, le tout est que depuis cette année maudite de 1907 où on votait par « debout » ou « assis », depuis cette année on ne vote plus que par main levée ou baissée.**

Les années passant, on s'approche de plus en plus des années noires de la guerre qui voient, par la suite de la mobilisation les effectifs s'effondrer : 1914, 53 membres ; 1915, 50 membres !

**Le 6 décembre 1916 l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est : comment éviter la dissolution du Cercle ?**

Deux propositions sont présentées par le Président Emile Guerin :

- Trouver 20 à 30 membres
- Réduire les frais généraux et les loyers

Ces efforts ont été payants : Madame veuve Cartairade (Jules est décédé le 15 mai 1916) consent à réduire le loyer de 5000 Fr à 3900 Fr.

Le 1 janvier 1918, le club compte 45 membres propriétaires et 40 nouveaux membres agrégés, après avoir assoupli la règle de ces derniers qui permet dorénavant d'accepter des jeunes sétois de plus de 18 ans et de moins de 25 ans !

Novembre 1918 : fin de la « Grande guerre ». Détail curieux : aucune phrase sur l'armistice, simplement une phrase laconique, très neutre, sans joie ni rancune : « par suite des circonstances exceptionnelles du moment, la réunion générale annuelle n'a pas pu avoir lieu à la date habituelle du mois de novembre. Le conseil d'administration la fixera aussitôt que possible ». Cette assemblée se déroulera le 3 octobre 1919 avec un complet changement

d'administration, aucun ancien membre n'est réélu.

Trois administrateurs sont élus : Mr Berges, Mr Conge et Mr Frisch.

Une nouvelle période euphorique va naître :  
1920, 107 membres ; 1921, 190 membres,  
1927, 200 membres, 1928, 205 membres ;  
1929, 208 membres ; 1932, 216 membres !

Le cercle entre alors pleinement dans le XX<sup>e</sup> siècle :

- Le 15 novembre 1919 pour 3975 Fr (6000 euros) l'éclairage électrique est installée par l'établissement Capelle.

- Le 1 janvier 1921 mise en place du chauffage central par Maubareyt pour la somme de 8250 Fr (12 000 euros)
- Modification du règlement : dans le but d'accentuer le caractère sportif du club, on transforme l'ancien salon de jeux en salle d'arme ou les fils des membres pourront venir s'entraîner en payant une cotisation annuelle de 5 Fr (6 euros). Cette décision n'est pas anodine car elle va valoir au Cercle un important dégrèvement d'imposition si les démarches auprès du ministère de la guerre aboutissent.
- Depuis 1923, la loi oblige le Cercle à demander au Ministère de l'intérieur

l'autorisation des jeux de hasard ; cette demande est adressée à la préfecture de l'Hérault le 14 aout 1923 pour le baccara à 2 tableaux et le chemin de fer. Les autres jeux : Poker, écarté, bridge étant dénommé « jeu de commerce ».

- Sous l'impulsion du président Defarge, pour la première fois, trois séances de loto ont été organisées en décembre 1931, un championnat de ping-pong se déroule le 16 décembre 1931 dans les locaux du club.
- Le 30 octobre 1936, achat d'un poste TSF. Perte de membres (168 en 1936).
- Cette année 1936 fut celle du front populaire : le gérant pour la première

fois, demande 15 jours de congés annuel : accordé à condition de se faire remplacer à ses frais par une personne agréé par le conseil d'administration. !

Le 5 mai 1937 contrôle fiscal par Mr Privat, inspecteur des impôts à Sète qui note : « vérification entièrement satisfaisante avec félicitations sur la clarté des écritures ». Il faut dire que le trésorier et le trésorier adjoint n'étaient autres que Jules Dupuy et Jean de Parseval, banquier honorablement connus sur la place de Sète.

A partir de 1937 nous allons aborder le dernier virage de notre société et après une période douloureuse de notre club entrer dans la période contemporaine. Des mesures très

strictes pour faire des économies ou pour rentrer de nouvelles ressources vont être prises.

- Novembre 1936 les finances sont catastrophiques ! on ouvre une souscription de 5000 Fr (3000 euros) divisé en 50 parts de 100 Fr (60 euros) ; le cercle prélevant 4000 Fr et avec les 1000 Fr restants on achète 10 billets de 100 Fr de la loterie nationale numérotée de 0 à 9. Le remboursement de l'un de ses billets permettra au Cercle de s'inscrire comme souscripteur d'une part, le bénéfice éventuel réalisé au tirage serait partagé entre les souscripteurs !

- En 1938 un salon est mis à la disposition des officiers de réserve moyennant rétribution.
- **Le 28 janvier 1939 : à titre d'essai un salon sera mis, les dimanches, à la disposition des épouses des membres (elles sont interdites au Cercle depuis sa création) qui pourront ainsi bridger entre elles, moyennant un droit de table !**



- Des bridges dansants pourraient avoir lieu le soir après diner dans le salon des fêtes pour faire rentrer de l'argent.
- Dans l'impossibilité de calfeutrer toutes les fenêtres à cause de la défense passive, à partir du 5 septembre 1939 le Cercle sera fermé à 20 heures.
- Demande au propriétaire de baisser le loyer pendant la durée de la guerre ;
- Interdiction au gérant de se servir des radiateurs électriques et du fer à repasser ;
- Dans le Cercle toutes les ampoules à forte consommation électrique sont supprimées.

Le 18 janvier 1941 le Cercle est réquisitionné par la commission d'armistice franco-allemande ; les membres ne conservent qu'une salle ; Les allemands prennent possession du Cercle ! Il est fermé de mars 1944 à juillet 1944. Ce seront les 4 seuls mois de fermeture depuis sa création.

Après le départ des allemands, c'est le M.L.N (mouvement de libération national) qui occupe les locaux, nous laissant la jouissance de deux salles (du 18 mars 1946 au 31 janvier 1947).

La date du 24 novembre 1949 est très importante pour notre activité actuelle : en effet, le conseil d'administration sous la présidence de René Combes, décide la création d'une section de Bridge contrat.

En 1952 un brillant tournoi est organisé dans les locaux du Cercle avec la société Saint Raphael : 80 paires participent à ce tournoi, des joueurs chevronnés viennent de la région et de la France entière dont le maître incontesté de l'époque : le maître Albarran ! C'est d'ailleurs cette même année qui verra la célèbre équipe sétoise Bernard Frisch, Jean Revel, Jean Jacques Lapeyre et le Dr Teyssie enlever de haute lutte la première place en Languedoc Roussillon de championnat de première division !

En 1953, parallèlement au conseil d'administration du Cercle est créé un bureau de bridge club dont voici la composition :  
Président Bernard Frisch, Vice-présidents Jean

de Parseval et Jean Laporte, secrétaire Laurent Suquet, trésorier Jean Revel, arbitre Jean-Jacques Lapeyre, archiviste Dr Gosserez, membres : Dr Teyssie.

En 1960 (date d'entrée d'Elian Panigada) sous l'impulsion d'un secrétaire fraîchement élu au conseil d'administration, Jean Authier, deux mesures révolutionnaires pour l'époque vont être prises :

- Les jeunes sétois âgés de plus de 18 ans et de moins de 25 ans, sans avoir à payer de droit d'entrée ni de cotisation, autant qu'ils seront agréés par le conseil et ayant satisfaits au scrutin, pourront être admis comme membres agréés.

- **La deuxième mesure va faire l'effet d'une véritable bombe (premier essai nucléaire français dans le Sahara en février 1960) parmi les octogénaires de l'époque : l'entrée des dames comme membres du Cercle dans les murs qui n'avaient connu que des hommes depuis 124 ans !**

### **Acceptation des dames au Cercle.**

« Je me revois encore à l'assemblée générale du 25 mars 1960 où nous soutenions avec la fougue de notre jeunesse la proposition de Jean Authier. Nous avons obtenu gain de cause en acceptant une concession sachant pertinemment qu'elle sauterait très rapidement à l'usage ». En

effet les dames pourront être admises  
comme membres agréés seulement : l'accès  
de la salle de lecture, de la salle d'angle et  
de la salle de billard leur étant interdit.

Ainsi 27 dames entrent pour la première fois au  
Cercle.

Malgré cette mesure discriminatoire et injustifiée  
à nos yeux, car nous étions quelques un à  
apprécier la présence féminine à nos côtés  
dans toutes les salles, le 1<sup>o</sup> janvier 1961, 25  
dames brisent la chaîne de ce temple machiste  
et sont admises au Cercle.

Dès cette mesure, comme prévu, le Cercle  
change de visage, des bals ont lieu durant  
l'été, des lotos la veille des fêtes de fins

**d'année et jean Authier devenant président le 4 juin 1975 parachève son œuvre en faisant voter l'intégration totale des dames.**

Les deux premières dames à siéger au conseil d'administration étant Mme Bernat (tante de Monique Bernat) et Mme Coste.

Le Cercle a commencé sa mutation et change de visage : seuls persistent le bridge et le poker (uniquement pour quelques initiés).

Certaines salles, sous utilisées, sont mises en location et au décès de Mme Cartairade (1987 ?) les successeurs décident de se

partager cet immeuble et de mettre en vente les locaux.

### **Acquisition des locaux actuels.**

**En 1989** le club se porte acquéreur de deux salles (celle donnant sur le quai et celle donnant sur la rue Gabriel Peri) pour la somme de 400 000 Fr (110 000 euros) grâce au soutien de la Mairie (Mr Marchand) , qui se porte garant d'un prêt bancaire (égal à la moitié de la somme) et un prêt de Mr Dirosa de 60 000 Fr (sur ses fonds propres). Le crédit est remboursé sur 2 ans !

**En 1991** le club se porte acquéreur auprès de Mr Bongendre de la partie « cuisine, WC, bar) pour la somme de 100 000 Fr (26 000

euros). Un prêt de 60 000 Fr (16 000 euros) est financé par les membres du club : 1000 Fr (260 euros) la part. Deux membres sont remboursés chaque année par tirage au sort.

**L'acquisition des deux lots représente l'équivalent en 2023 de 240 000 euros (hors plus-value immobilière).**

En 1995 Elian Panigada est élu responsable des compétitions en relation avec la fédération française de bridge.

En 1996, augmentation des cotisations : 660 fr (155 euros) pour le bridge et 1500 fr (350 euros) pour le « privé » (poker).

Le 12 mai 1996 le Cercle fête ses 160 ans d'existence en présence de Mr le maire, Mr Liberti, Mr Marchand (député).

Mr Jean Pierre Mezan succède à Jean Authier et restera président pendant 22 ans (de 1981 à 2002) ! C'est le « règne » le plus long d'un président.

Ces deux présidents ont marqué la fin du 20° siècle, d'une part en permettant aux dames d'accéder au club et au club de devenir propriétaire des locaux actuels.

## **Le XXI<sup>e</sup> siècle**

Nous entrons dans la vie actuelle du Cercle. Seul le bridge subsiste comme activité. Le Bridge club cercle du commerce est présidé par Christian Théron de 2002 à 2010 (décès brutal). Bernard Delais lui succédera jusqu'en 2014.

Il s'agit d'une période calme, le cercle compte environ 90 licenciés.

Fin des années 2000, création d'une école de bridge qui évolue ensuite en un deuxième club situé dans des locaux mis à disposition gratuitement par la mairie de Sète.

Les bridgeurs se partagent entre ces deux clubs allant de l'un à l'autre selon leurs relations personnelles.

En juillet 2014, Alain Todesco vice-président, devient président. Le bureau du conseil d'administration est composé de Christiane Hue, trésorière et Yvette Gros, secrétaire. Il est décidé une rénovation des locaux et une modernisation du traitement informatique des tournois de bridge. Un crédit de 25 000 euros est fait auprès du crédit mutuel.



Assemblée générale mars 2015

Les travaux concernent les peintures (murs et plafonds), le sol (parquet flottant), les toilettes, l'éclairage, la climatisation. Par ailleurs 20 « bridgmates » et une machine à dupliquer « Dealer » (d'une valeur de 4 500 euros) sont achetées.

Le club augmente rapidement son nombre de licenciés qui passe de 85 en 2014 à 150 en 2021. Les tournois comptent une moyenne de 13 tables minimum.



Cette période euphorique sera stoppée nette par l'épidémie de Covid de mars 2020 à mai 2021. Le club est obligé de fermer, une première pratiquement depuis sa création ! Les recettes sont nulles mais les charges continuent ! La reprise se fait timidement fin 2021, de nombreux joueurs ne viennent plus au club préférant jouer en restant chez eux sur « internet » avec Realbridge ou BBO.

Le nombre de licencié chute (80).

Un nouveau crédit de 15 000 euros est consenti pour participer à la réfection de la toiture de l'immeuble d'un cout total de 250 000 euros !

Les comptes ne sont plus en équilibre :

En partie à cause d'une inflation galopante consécutive à une crise internationale, une augmentation du cout de la vie (électricité et gaz) et une baisse importante des recettes de droit de table (moyenne de 8 tables sur une année). Le cercle subit une nouvelle fois les conséquences des crises sanitaires et politiques que traverse la France.

Comme en 1907, se pose la question de la survie du cercle :

- Diminution des dépenses
- Augmentation des cotisations avec le même risque de perdre des membres.

Une alternative est proposée ; vente des locaux existants (à contre cœur !) et achat ou location

de nouveaux locaux, en espérant une balance financière positive pour le club.

L'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2024 valide cette proposition :

Les locaux historiques, situés depuis 1864 sur les quais, et acquis fin des années 1980, seront vendus en juin 2024 pour la somme de 490 000 euros. Des nouveaux locaux, plus facile d'accès, situé dans le quartier du Garrigou (Jardin des fleurs) sont acquis pour la somme de 285 000 euros. Des travaux d'aménagement, décoration et ameublement sont entrepris pour permettre aux membres d'évoluer dans un cadre plus adapté aux exigences du 21<sup>e</sup> siècle. A l'issue de cette opération, les finances du club

sont à nouveau florissantes avec un solde positif qui laisse augurer un avenir radieux.

Le projet prévoit de créer la « Maison des Jeux de l'Esprit » Cercle du Commerce, en diversifiant ses activités : Backgammon, échec, scrabble, jeux de stratégie moderne, etc.

Après 160 ans passés dans les locaux historiques, une nouvelle page du cercle s'ouvre. Souhaitons-lui bonne chance et peut-être, pour la première fois une dame présidente !

## ***Historique du Cercle***

De la création du cercle en 1836 jusqu'en 1862 nous ne possédons aucune archive à part le véritable parchemin mentionnant le règlement intérieur de mars 1836.

Le premier livre des comptes, rendus et délibération du club date de 1861 à 1929 ; la suite dans le second livre va jusqu'à nos jours.

Pour bien saisir « l'âme » de ce cercle, il faut lire le règlement de l'assemblée générale de 1889 (12 pages). A l'origine du cercle jusqu'en 1931 il n'y a pas de président mais trois administrateurs aidés par trois conseillers puis un archiviste, un secrétaire et un trésorier.

Ces neuf personnes forment le conseil d'administration du cercle. Ce n'est que lors de l'assemblée générale du 20 janvier 1931 que l'on voit nommer le premier président Jules DEFARGES. Cette nomination répond à une demande expresse de la préfecture de l'Hérault par la direction des jeux pour se mettre en conformité avec la loi. Mais l'ancienne formule se perpétuera encore plusieurs décennies !

Voici la liste des différents administrateurs puis présidents de 1862 à nos jours agrémentée quelques anecdotes qui ont été relatées au cours de leur mandat.

1862 à 1871	Ernest GERARD ; Charles DOUMET ; Albert LAURENS
1872 à 1874	Jules FRANKE ; Arthur KLEHE ; Leopold VIVAREZ
1875 à 1876	Charles DOUMET; Fernand RIEUNIER
1877 à 1879	Charles DOUMET; Charles WINBERG; Fernand RIEUNIER
1880	Archibald Aspol ; BRINGUIER ; GAFFINEL
1881 à 1884	Archibald Aspol ; Ernest HERMANN ; Cyprien CARRIERE
1885	André BOUSQUET; Achille DUGRIP; Emile GUERIN
1886	André BOUSQUET; Georges CAFFAREL; Emile GUERIN
1887 à 1888	André REUNIER ; André FIGENES ; Henri DOUMET
1889 à 1894	Colonel COURTES ; Emile GUERIN ; Alfred DOUMET
1895 à 1899	Fernand RIEUNIER ; Ernest HERMANN ; Alfred DOUMET ; à partir de 1899 sont inscrits pour la première fois les noms de tous les membres du cercle (103)
1900 à 1901	Fernand RIEUNIER ; Alfred DOUMET ; Emile GUERIN
1902 à 1919	Alfred DOUMET ; Emile GUERIN ; Louis LAURENS
1920	Marius BERGES ; Ernest CONGE ; Alfred FRISCH
1921 à 1925	Ernest CONGE ; Alfred FRISCH ; Ernest ALBY Le 2 juillet 1921 modification du règlement du cercle pour y ajouter un caractère sportif (sale d'arme) cette mesure est adoptée pour percevoir une indemnité du ministère de la guerre
1926	Ernest CONGES ; Charles COMOLET ; Roger TAILLAN
1927 à 1929	Maurice LAURENS ; Paul SABATIER ; Joseph MORIS
1930 à 1931	Julien DESFARGES (premier président imposé) Maurice LAURENS ; Paul SABATIER
1932	Philibert CALAIS-AULOY; Paul SABATIER ; Dr GOSSEREZ

1933 à 1935	Philibert CALAIS-AULOY ; Ernest CONGE ; Marcel DUGRIP
1936 à 1940	Ernest CONGE, Pierre GAUTIER ; Raoul BOGGIANO
1941	Jean CADIHAC ; André PRATS ; Raoul BOGGIANO Le 5 juillet 1941 réquisition d'une partie du cercle par les Allemands qui nous laissent 3 salles à disposition
1942	Prosper AUQUIER, Raoul BOGGIANO ; Georges MONGE Histoire du tableau impressionniste signé AZEMA (un nue de 3 femmes de 2.5m/1.5m): la commission allemande n'a pas voulu prendre la responsabilité à cause de sa valeur (20 000 Fr soit 800 000 euros en 2023 !) Ce tableau a disparu et aucune trace écrite ne figure sur le registre
1943	Pas d'assemblée Générale
1944	De mars à juillet : fermeture du cercle ; repli chez le Dr TESSIER, 12 quai du Bosc. Les allemands occupent la totalité des locaux. Puis en juillet le MLN (mouvement de libération national) occupe le cercle mais laisse deux salles aux membres.
1944 à 1947	Ernest CONGE, Raoul BOGGIANO ; Georges MONGE En décembre 1945 deux salons sont loués au Consulat de Belgique
1948	Ernest CONGE; Martial IMBERT; Raoul BOGGIANO Cotisation à 1000 Fr par semestre (4 000 euros)
1949 à 1953	René COMBES ; Raoul BOGGIANO ; Bernard FRISCH <b>En 1949 Création d'une section BRIDGE tournoi (les dames invitées à titre exceptionnel au tournoi du samedi après-midi.</b> Droit d'inscription de 20 Fr par tournoi (72 euros) Le 25 mars 1952 le conseil fait entrer Lean Jacques LAPEYRE pour exposer aux membres l'organisation

	<p>du premier tournoi de Bridge patronné par Saint Raphael ;</p> <p>1952 organisation de la première soirée musicale ;</p> <p>1953 Première équipe de bridge du cercle championne du Languedoc : REVEL ; FRISCH ; LAPEYRE ; TESSIER ;</p> <p>Avril 1953 : Tournoi St RAPHAEL ; 80 paires venant de Toulouse, Carcassonne, Bézier, Montpellier, Nîmes, Marseille, et Paris avec le maître ALBARRAN. Christian Banides et Elian Panigada ont participé à ce tournoi !</p> <p>Puis en 1953 mise en place du bridge « mondain » le samedi après-midi !</p>
<b>1954</b>	<p><u>Pour la première fois apparaît le nom d'un seul président : René COMBES</u></p> <p><b><u>Création d'une section bridge club au sein du cercle avec constitution d'un premier bureau :</u></b></p> <p><b><u>Président Bernard FRISCH, Vice-président Jean de PARSEVAL, secrétaire Laurent SUQUET ; trésorier Jean REVEL ; archiviste Michel GOSSEREZ ; arbitre Jean Jacques LAPEYRE ; membre Dr TESSIER.</u></b></p>
1955 à 1960	Aucun compte rendu de réunion ; aucune raison avancée !
1960 à 1963	Président Bernard FRISCH <b>1961 Premières dames admises au Cercle</b> Entrée de Jean AUTHIER comme secrétaire et Elian PANIGADA
1964	Président Pierre GAUTHIER
1965 à 1968	Président Marcel FLORAC
1969 à 1974	Président Antoine DI ROSA
1975 à 1980	Président Jean AUTHIER <b>1975 intégration totale des femmes au cercle ; 1976 les deux premières dames entrent dans le conseil d'administration : Mme COSTES et Mme BERNAT.</b>

1981	Président Julien COTTALORDA La cotisation est de 250Fr par semestre (110 euros)
1982 à 2002	Président Jean Pierre MEZAN 22 ans de présidence ! <b>Achat des deux salles de jeux en 1988 pour la somme de 400 000 Fr (114 000 euros) puis en 1991 achat de la salle du « bar » pour la somme de 100 000 Fr (26 000 euros)</b>
2002 à 2010	Président Christian THERON
2010 à 2014	Président Bernard DELAI
2014 -	Président Alain TODESCO En 2014 le bridge est la seule activité au cercle ; En 2016 rénovation des locaux ; informatisation des tournois avec les bridgmates; Mars 2020- juillet 2021 <u>crise sanitaire avec l'épidémie de COVID ; le club est fermé pendant 8 mois !</u> <u>Reprise très lente des activités et budget en déséquilibre.</u> <b>Décision en AG extraordinaire le 4 mars 2024 de la vente des locaux existants (490 000 euros) et l'achat de nouveaux locaux (285 000 euros), rue du jardin des fleurs. Vente et achat conclues le 4 juillet 2024 à l'agence Botta à Frontignan.</b> Aménagement des nouveaux aux normes modernes. <b>Création de la Maison des jeux de l'Esprit en septembre 2024.</b>



**MAISON DES JEUX DE L'ESPRIT**

**sète**

**Echecs**

**GO**

**Backgammon**

**Jeux de reflexion**

**Bridge**

**Tarot**

**ASSOCIATION CERCLE DU COMMERCE**

The graphic features a central silhouette of a human head in profile, facing right. Inside the head, a glowing white brain is depicted with a vertical beam of light passing through it. The background is dark with a starry, night-sky effect. Various game-related icons are scattered around the head: a chess knight, a Go board, a backgammon board, a fan of tarot cards, and a fan of playing cards. The text is arranged around the central image, with some words in red and others in white.